

LANGUE



de Gerland

Toutes les informations du mois !

Églises Notre-Dame des Anges & St-Antoine

Mars 2026 – n°161

Édito

Chers frères et sœurs,

Il y a quelques jours un homme, Quentin, était frappé à mort dans notre quartier. Ce fait tragique m'invite à **proposer deux pistes de réflexion sur le rapport entre la violence et le christianisme**, à la lumière de la Passion du Christ que nous allons célébrer dans quelques semaines.

1. Tout d'abord, lorsque nous célébrons la Passion du Christ, nous prenons le temps de contempler la Croix. **En la regardant, nous voyons très concrètement les conséquences de la violence**, qu'elle soit physique, verbale, psychologique, etc.

Dans le drame de la mort de Quentin, ces conséquences se répètent : il y a quelques jours des parents ont été appelés d'urgence auprès de leur fils et l'ont retrouvé dans le coma, le visage tuméfié, au seuil de la mort. Quel drame, quelle tristesse, quel gâchis !

En tant que chrétiens, nous osons regarder la croix en face afin de choisir de refuser d'emprunter le chemin de la violence, quelle que soit sa forme.

2. Le récit de la Passion nous donne également des indications sur la manière

de répondre à la violence. À Pilate qui l'interroge, Jésus donne cette indication cruciale : *« Je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la vérité »*

En tant que chrétien, nous sommes invités à rendre témoignage à la vérité, **c'est-à-dire à dénoncer les mensonges dans notre société et transmettre cette Vérité qu'est le Christ**. Saint Paul nous invite à le faire *« à temps et à contretemps »*. Ainsi, être chrétien, ce n'est pas refuser le débat, ni se taire par peur de déranger.

Cependant, dès que nous utilisons la violence pour appuyer notre parole ou notre action alors nous ne témoignons plus de la vérité. En effet, comme le dit Benoît XVI en citant le Concile Vatican II : *« la vérité ne s'impose pas par la violence mais par la "force de la vérité elle-même" »*. **Une vérité qui aurait besoin de l'appui de la violence n'est déjà plus la vérité** car la Vérité est Dieu lui-même, or Dieu est « Amour ».

Que ce temps de Carême nous aide à nous purifier de toutes nos violences et à nous rendre artisans de paix !

Père Marc

Activités mars

Dominicale, 15 mars

Comme chaque mois nous vous donnons rendez-vous pour la dominicale :

- 9h-10h15 : Parcours « Les bases de la foi chrétienne », autour du thème de la vie éternelle
- 10h30 : messe festive à Notre-Dame des Anges
- 12h : repas partagé à la salle Saint-Irénée, merci d'apporter un plat salé ou sucré

Nouveauté : à 13h30, témoignage et partage avec les Petites sœurs de l'Agneau.

Les Petites Sœurs de l'Agneau sont une congrégation religieuse féminine qui se mettent à l'école de Saint François d'Assise en vivant très concrètement de mendicité. Nous aurons le plaisir de les accueillir lors de notre repas partagé de « dominicale ». Elles prendront le temps, en début d'après-midi, de nous témoigner de leur vie.

Veillée de réconciliation, mercredi 25 mars

Le temps du Carême est propice à une démarche de pardon. L'Église nous invite notamment à recevoir le sacrement de réconciliation au moins une fois par an, avant Pâques. C'est la raison pour laquelle, **nous vous invitons à une veillée de réconciliation le mercredi 25 mars, de 20h à 22h**, à l'église **Notre-Dame des Anges**. Plusieurs prêtres seront présents pour vous accompagner dans ce sacrement.

Messe des Rameaux

Samedi 28 :

- ❖ 18h, Bénédiction et messe des Rameaux à l'église Saint-Antoine

Dimanche 29

- ❖ 10h30 : Bénédiction des rameaux à Notre-Dame de Anges (dans le jardin à gauche de l'église) et procession vers Saint-Antoine
- ❖ 11h : messe des Rameaux à Saint-Antoine

Prier pour les futurs baptisés de Pâques

Cette année notre paroisse aura la chance de célébrer 9 baptêmes d'adultes lors de la Vigile de Pâques. Le Carême est un temps plus spécifique où nous accompagnons les catéchumènes dans leur démarche de baptême. Vivre le Carême, c'est aussi cela. **Nous pouvons donc porter dans notre prière tout particulièrement : Karine, Nicolas, Hugo, Théo, Typhanie, Audrey, Adèle, Rémy et Roxane.**

Informations

Conseil Pastoral de Paroisse (CPP)

Qu'est-ce que le Conseil Pastoral de Paroisse ou « CPP » ? **Il s'agit d'une rencontre annuelle demandée par l'Église réunissant les différents responsables de groupe** de la paroisse. Cette rencontre vise à mieux se connaître et à travailler, dans un cercle plus large que l'EAP, les orientations de la paroisse.

Sur la paroisse de Gerland, avec l'EAP nous avons relancé le CPP l'année dernière avec une première rencontre autour de la fraternité. Cette année, nous nous retrouverons le mercredi 18 mars prochain pour une rencontre sur le thème de la mission. Ainsi, **certains d'entre vous recevront très prochainement une invitation à cette rencontre.**

Il y a trois ans, nous avons choisi de faire de **la constitution d'une équipe de personnes prenant des responsabilités dans la paroisse en collaboration avec le curé l'un des cinq axes de travail de la paroisse.** Le CPP participe à cet objectif. À terme, nous avons discerné avec l'EAP l'intérêt de proposer trois rencontres plus larges par an que celle de l'EAP. Une première rencontre de formation avant Noël pour les personnes en responsabilité, une deuxième pour le CPP, et enfin une troisième pour remercier toutes les personnes qui rendent service.

Dates à retenir pour le mois de mars

- Dimanche 1^{er} :** Réunion des chantres, 9h-10h15, Maison Paroissiale
- Mardi 3 :** Equipe d'Animation Pastorale
- Samedi 7 :** **Pèlerinage paroissial sur les traces d'Antoine Chevrier**
- Mardi 10 :** Fraternité « Saint Martin », 20h30, Maison Paroissiale
- Dimanche 15 :** **Dominicale :** 9h-10h15, Parcours les bases de la foi chrétienne, 12h-14h, Repas partagé, salle Saint-Irénée
14h-15h, Témoignage et rencontre avec les petites sœurs de l'Agneau
19h, fraternité Jeunes-pro, Maison Paroissiale
- Mercredi 18 :** CPP, salle Saint-Irénée
- Vendredi 20 :** Soirée des collégiens, 19h-22h, Maison Paroissiale
- Samedi 21 :** 10h-12h, matinée de nettoyage et de service, N.-D. des Anges
14h-17h, sortie des servants d'Autel
- Mercredi 25 :** Veillée de prière et de réconciliation, 20h-22h, N.-D. des Anges
- Dimanche 28 :** **Rameaux,** 10h30, début de la célébration à N.-D. des Anges suivi de la procession vers Saint-Antoine, poursuite de la messe à 11h à Saint-Antoine

Carnet paroissial

→ **Décès** : Sylviane RUEDAS, Rosa REA

MESSES DU DIMANCHE

Dimanche : 10h30, à l'église Notre-Dame des Anges

Dimanche : 19h, à l'église Saint-Michel (*messe des jeunes du 7^{ème}*)

Samedi (messe anticipée) : 18h, à l'église Saint-Antoine

MESSES EN SEMAINE

Mardi 19h, à l'église Notre-Dame des Anges

Mercredi 19h, à l'église Notre-Dame des Anges

Jeudi 19h, à l'église Notre-Dame des Anges (*messe des étudiants*)

Vendredi 12h15, à l'église Notre-Dame des Anges

ADORATION/CONFESSIONS

Mardi, mercredi et jeudi de 18h à 19h, à l'église Notre-Dame des Anges

Un prêtre se tient disponible à droite au fond de l'église.

ACCUEIL PAROISSIAL : 3, rue Clément Marot

Du mardi au vendredi de 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Pour rester informé

 Newsletter bimensuelle



 Site internet



 WhatsApp paroissial



PAROISSE SAINT JEAN-PAUL II - 3 rue Clément Marot - 69007 Lyon – 04 37 66 40 20

Contact paroisse : paroisse.gerland@lyon.catholique.fr

www.paroissedegerland.org/

Père Marc Monrozier : m.monrozier@lyon.catholique.fr

Mentions légales : Paroisse de Gerland – Curé P. Marc Jocteur-Monrozier – 3 rue Clément Marot – 69007 LYON –
Directeur de la publication : P. Marc Jocteur-Monrozier – Imprimé par nos soins – Dépôt légal mars 2011 - Mensuel gratuit - ISSN 2109-1730